

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

**OBJET : Election des délégués au SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre**

L'an deux mille vingt et le 23 mai à 10h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur MANFRIN Jean-Marc, Maire.

**Présents :** Mme MARTY Laetitia, Mr. BIAU Jean-Luc, Mr. GALY-BRUSQUET Pierre, Mr. LE LURON Renaud, Mr. PAREDES Baptiste, Mr. ROSELLO José.

Mr. BIAU Jean-Luc a été élu secrétaire.

Mr. Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant au

**SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre  
40, Chemin de Chantemesse  
31310 RIEUX**

à laquelle la commune a adhéré.

Après avoir délibéré, et après avoir procédé à l'élection :

Délégués titulaires Mr. MANFRIN Jean-Marc et Mr. ROSELLO José,

Délégué suppléant : Mr. GALY-BRUSQUET Pierre.



Ainsi fait et délibéré à Bax, les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
Exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'Etat le 08/062020

Le Maire, Jean-Marc MANFRIN

